

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 23;
EWIG, r. Amboise-Richel, 9;
BLAVATTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERCTIONS

Annances, la ligne...
Réclamés...
Faits divers...
RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.
Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la publica-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

24 Août 1881.

Bulletin politique.

La farce est jouée. Le coup de Jarnac gouvernemental a réussi; mais, d'après ce que nous savons, le gouvernement ne sort pas fortifié... loin de là — de la lutte électorale qu'il a engagée dans les conditions que l'on sait.

Plus nous examinons les conditions dans lesquelles s'accomplissent les élections générales du 21 août, plus il nous est impossible d'y voir autre chose que la préface d'autres élections, beaucoup plus prochaines qu'on ne l'imagine généralement.

Grâce, en effet, à la convocation matelonnée des collèges électoraux, véritable coup de surprise, grâce aussi aux discours de Tours et de Nancy, qui ont fait surgir la question si grave de la révision; grâce surtout au zèle des candidats à retourner leurs habits et à endosser tous les programmes qui leur ont été présentés, on peut prévoir que la nouvelle Chambre sera aussi confuse, aussi divisée, aussi impuissante que celle qu'elle va remplacer.

Elle se composera, il est vrai, des mêmes hommes, mais des mêmes hommes arrivés par la lutte électorale, irrités des petites bassesses qu'ils auront dû commettre pour garder ou conquérir les suffrages, possédés par les engagements pris, les uns effrayés, les autres encouragés par les progrès des idées révolutionnaires. Elle comptera, cette Chambre, une majorité considérable de républicains, mais de républicains dont l'accord sera rompu

au seuil de l'Assemblée et dont l'apparente entente aura été payée par des DÉFAILLANCES SANS NOM.

On essaiera bien, au début, de masquer ce spectacle aux électeurs dupés. On voudra rassurer, par une modération de commande, le pays surpris des conséquences de ses votes. On nous parlera, en termes éloquentes, de la grande union de tous les républicains, depuis M. Tirard jusqu'à M. Clémenceau. Ce trompe-l'œil sera crevé au bout d'un mois, si M. Gambetta décline une fois de plus le pouvoir. On pourra le faire durer un an, si le chef de « l'Union républicaine » se décide à accepter virilement les responsabilités qui lui incombent.

Mais quant à croire que les nouveaux députés épuiseront leur mandat, c'est une illusion que nous ne partageons pas et que le pays fera sagement d'écarter de ses prévisions.

Quand les hommes politiques et les électeurs auront acquis, à leurs dépens, la certitude qu'il ne faut rien sacrifier à la démagogie sous peine de lui tout abandonner, alors tout le monde voudra avoir été du grand parti républicain CONSERVATEUR, et cette épithète, qu'on renie aujourd'hui, et dont nous autres, nous nous parons, chacun la revendiquera pour son compte.

Mais, dit-on, il n'y a rien à faire pour nous, sinon à préparer les élections prochaines en éclairant le pays sur les hommes qui auront réussi à capter sa confiance, qui le trahiront, soit en l'entraînant plus loin qu'il ne veut aller, soit en ne le conduisant pas au but qu'ils lui ont promis d'atteindre.

On vient de lire ce que dit un des principaux journaux républicains de la Chambre qu'on a bâclée dimanche. Ce journal recommande à cette Chambre de ne rien sacrifier à la démagogie. Il est trop tard. Le bras est pris dans l'engrenage, il faut que le corps tout entier y passe, car personne n'aura le courage d'opérer l'amputation.

On lit dans l'Union, de Paris:

« Nous ne saurions encore apprécier

dans leur ensemble les élections du 21 août. Toutefois, en attendant de connaître les résultats complets, nous pouvons déjà marquer les points saillants du dernier scrutin.

Pour nous, le fait important qui domine les agitations des factions et des coteries, c'est que, dans cette lutte, où les adversaires de la République ont eu le tort de se laisser surprendre par une convocation précipitée des collèges électoraux, l'affirmation monarchique a été, parmi les conservateurs, le seul signe sérieux de ralliement. Le suffrage populaire a impitoyablement condamné les réticences, les artifices, les subterfuges des partis sans nom.

La République avec l'anarchie de ses révoltes intestines, la monarchie avec la salubre unité de son principe, restent face à face, comme une majorité qui se divise, devant une minorité qui se reconstitue. Les équivoques disparaissent; les deux troupes qui doivent prochainement se heurter dans une décisive rencontre ont déployé leurs enseignes, et si nous n'avons livré que des combats partiels, si nous n'avons engagé qu'une action d'avant-garde, du moins nos champions ont pris résolument possession du terrain où la dictature républicaine rendra ses comptes à la royauté française.

Assurément, à côté des succès dont nous sommes heureux et fiers, certaines pertes nous sont particulièrement pénibles, et nous ne pouvons noter, sans tristesse, l'échec de M. Keller sur le dernier lambeau resté français de la terre d'Alsace.

Mais il nous est permis de saluer avec joie les victoires royalistes de MM. de Mun, de La Rochejaquelein, Lanjuinais, et de plusieurs autres non moins vaillants et non moins fidèles. La droite royaliste a gagné des sièges, et, dans un grand nombre de circonscriptions, elle a éprouvé de ces défaites qui sont le gage assuré d'une prochaine revanche.

A Paris même, la candidature de notre ami, M. le comte Arthur de Rougé, a obtenu une minorité de 4.000 voix, en dépit d'une division conservatrice qui n'a réussi qu'à

mettre mieux en lumière les progrès accomplis, au sein de la grande cité révolutionnaire, par l'idée royaliste, manifestée sans réticence et défendue au grand jour.

Il nous est permis de dire que les élections du 21 août apprendront aux conservateurs que le souffle d'un avenir réparateur ne peut plus désormais soulever que les plis du drapeau de la monarchie. Le titre de candidat royaliste ouvertement proclamé est maintenant celui que réclame le combat pour l'honneur et pour la liberté.

Au point de vue républicain, l'effondrement électoral de M. Gambetta aura une influence décisive sur la politique parlementaire. L'ancien chef des gauches ne peut plus procéder avec une sage lenteur; quelques voix de majorité le font encore entrer à la Chambre; demain, il ne pourrait plus mettre aux voix son système et sa méthode, dans son collège de Belleville.

Néanmoins il restera sans doute, pendant quelques mois, le maître de la nouvelle Chambre; mais s'il s'attarde dans les coulisses du pouvoir, il serait irrévocablement déchu. L'élection triomphante de M. Clémenceau sera l'aiguillon qui poussera M. Gambetta en avant.

Le calme le plus complet a régné dimanche à Paris pendant toute la journée. Dans le quartier de Belleville, ce calme avait même l'air d'être affecté. Les électeurs se sont rendus aux urnes sans empressement; il n'y a eu encombrement dans aucune section.

La soirée a été plus animée. Une foule compacte stationnait sur les boulevards, aux environs des bureaux des journaux, avides de connaître les résultats de la journée. La circulation était difficile et les trottoirs envahis par les tables des cafés, présentant le plus curieux coup d'œil. On s'arrachait littéralement les journaux à mesure qu'ils apportaient les résultats connus.

La victoire honteuse de M. Gambetta était surtout le sujet de conversations; on commentait vivement ces succès plus désastreux qu'une défaite et nous devons constater

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR Mlle MARTHE LACHÈSE

(Suite.)

Françoise se leva; elle regardait vainement sa gouvernante et n'osait l'appeler dans la crainte d'exaspérer tout à fait son interlocutrice.

Attendez, dit la femme, ne me chassez pas si vite. Il faut que je vous dise encore un mot qui, celui-ci, sera bien à votre adresse. Si vous vous appelez mademoiselle Hardellier, pourquoi donc portez-vous un nom qui n'est pas le vôtre?

Je n'ai jamais porté d'autre nom que le mien, répondit Françoise en faisant deux pas en avant.

C'est étrange, ceci, car je sais ce que j'ai entendu. Quoi qu'il en soit, écoutez bien. Je me suis trompée en m'adressant à vous. J'ai été le jouet d'une erreur singulière et, par surprise, je vous ai pris pour un autre. Que jamais personne, pas même cette femme qui est ici, pas même votre père, ne vienne à connaître ce que j'ai eu le malheur de vous révéler. Car vous êtes riche, puissante, influente: un mot tombé de vos lèvres jetterait tous les justiciers devant mes pas. Moi, je ne suis

qu'une misérable, une vagabonde. Et pourtant, si vous veniez à oublier que j'exige de vous le silence, ma vengeance saurait vous trouver.

Je méprise vos menaces, répondit Françoise, beaucoup plus effrayée qu'elle ne voulait le laisser paraître. Écoutez-moi à votre tour. Cessez de me suivre désormais et que jamais mon nom ne se trouve mêlé ni à vos menées ni à vos récits. Car, aussi promptement que j'ai cherché à soulager en vous une douleur, je saurais, au besoin, réprimer une insolence.

En disant ces mots, elle toucha le bouton d'un timbre dont elle était parvenue à s'approcher peu à peu.

Vous avez tort de le prendre sur ce ton, continua l'étrangère; vous ignorez que, parfois...

Elle n'eut pas le temps d'achever. Le valet de chambre parut à une porte placée presque près d'elle.

Reconduisez madame jusqu'à la grille d'entrée, ordonna la jeune fille.

L'étrangère n'avait plus rien à dire. Elle enveloppa Françoise dans un regard tout chargé de colère et de haine, s'inclina devant elle et sortit avec le domestique. Françoise s'approcha du vitrage et, écartant une branche d'arbruste, la suivit des yeux. Elle la vit franchir la grille, puis s'éloigner sans même détourner la tête. La jeune fille était si vivement impressionnée, qu'elle n'enten-

dait pas les questions de l'Anglaise, distraite enfin de la chronique parisienne par l'entrée du domestique et le départ de la femme inconnue.

Avez-vous été plus raisonnable dans votre aumône, miss? A-t-elle au moins donné à vous son nom et son adresse? Pourquoi ne répondez-vous pas?

Je ne faisais pas attention. Je vous prie de m'excuser, dit Françoise revenant un peu à elle-même. Cette femme ne m'a pas dit son nom. Mais elle ne me semble pas très-digne d'intérêt. Je ne lui ai rien donné et ne ferai rien pour elle.

Ah! miss, je avais bien jugé. Je pénétrai toujours le cœur humain à première vue.

Laisant la gouvernante à la douce pensée de sa science physiologique, Mlle Hardellier sortit de la galerie et se rendit dans l'office, où le valet de chambre essayait l'argenterie.

Auguste, dit-elle, vous reconnaîtrez facilement, sans doute, la femme que je viens de congédier?

Oui, certainement, mademoiselle.

Si elle demandait à me parler de nouveau, ne la faites jamais entrer. Et si vous la voyez rôder autour de la maison, avertissez-moi sur le champ. Transmettez aux autres domestiques les ordres que je vous donne à son sujet. En outre, je défends qu'un seul d'entre vous lui parle.

Aurait-elle donc manqué de respect à mada-

moiselle? s'écria le valet de chambre qui n'était pas accoutumé à voir sa jeune maîtresse se montrer si rigoureuse.

Françoise fit un signe de tête qui n'était pas une réponse.

Si j'osais atouer à mademoiselle ce que je pense, continua le domestique, je lui dirais qu'elle est beaucoup trop bonne, et qu'elle se laisse approcher beaucoup trop facilement par ces riens-du-tout dont le monde est aujourd'hui rempli.

Il est si pénible de refuser! répondit la jeune fille en s'éloignant.

Elle monta dans sa chambre et se jeta dans un fauteuil. Les étranges paroles de la femme pâle résonnaient toujours à ses oreilles: elle avait beau se répéter qu'elles étaient dites pour une autre, son esprit cherchait à leur trouver un sens. Elle appelait à son aide tous les détails qu'elle pouvait, d'une manière ou d'une autre, éclaircir ce mystère, expliquer cette erreur. Au bout d'un peu de temps, la fatigue la saisit, d'autant plus que, bien qu'elle repoussât cette impression, les menaces de l'inconnue ne lui étaient pas indifférentes. Elle se leva pour essayer de faire tomber une obsession si importante. Mais, à peine avait-elle fait un pas qu'elle s'arrêta, ses yeux s'ouvrirent comme si un éclair traversait sa pensée, laissant retomber dans le fauteuil qu'elle venait de quitter et se couvrant avec horreur le visage de ses

que la majorité du public ne cachait pas la satisfaction que lui causait le vote de Belleville.

Les divers résultats des arrondissements de Paris ont été proclamés dans les mairies respectives sans provoquer aucun incident. A Belleville, les abords de la mairie étaient occupés par une population anxieuse, qui suivait avec curiosité les péripéties du dépouillement. Lorsque le maire a proclamé que M. Gambetta était élu à une voix de majorité, un immense éclat de rire a accueilli cette grotesque victoire.

M. Constans s'est payé le plaisir d'une petite manifestation en sa faveur sur la place du Capitole à Toulouse. Le malencontreux héros du procès du Triboulet a jugé opportun de faire rassembler par ses agents un certain nombre d'individus qui sont allés offrir, de la part du ministre, un charivari à son concurrent malheureux, le citoyen Castelbou, maire de Toulouse. Ils ont réclamé sur l'air des *Lampions* la démission du vaincu et l'illumination de l'Hôtel-de-Ville.

M. Castelbou s'est fait tirer l'oreille, mais il a fini par céder; il a donné des ordres pour l'illumination de la mairie, mais il a demandé à réfléchir avant de donner sa démission de maire.

Les cris de: Vive Constans! alternaient avec des couplets ironiques contre le citoyen Castelbou.

Les grands cafés de la place du Capitole se sont mis en frais d'illuminations en l'honneur du pompier de Barcelone.

Récapitulation des résultats électoraux.

Républicains sortants non réélus: 30.
Conservateurs sortants non réélus: 56.
Opportunistes remplacés par des intransigeants: 10.
Centre gauche remplacés par des intransigeants: 44.
Opportunistes ayant échoué: 95.

TOTAUX.

Républicains élus.....	405
Conservateurs élus.....	82
Ballottages.....	60
	547

Les républicains se divisent ainsi:

Centre gauche.....	44
Gauche.....	159
Union républicaine.....	176
Extrême gauche.....	35

Les Elections en Maine-et-Loire.

Eh bien! — la tête de pont n'est pas élevée. — cette fameuse « tête de pont » dont M. Gambetta parlait naguère avec tant d'insolence, en désignant le département de Maine-et-Loire.

Les conservateurs du département de Maine-et-Loire restent debout, en face des amis de l'élu de Belleville, et renvoient à la

deux mains:

« Mon Dieu! s'écria-t-elle, ô mon Dieu, je comprends... »

VII

L'étrangère, elle, s'en allait, tendant son front à la brise de septembre ou, de temps en temps, le pressant dans sa main. Le soleil de midi brillait à l'horizon, soleil attiédi, déjà voilé de nuages, prêt à faire place à de légères ondées. Les charmes de l'automne achevaient de succéder aux splendeurs de l'été.

La femme pâle marchait droit devant elle comme on fait quand on erre sans but. La déception qu'elle venait d'éprouver dominait son altière nature. Pour retrouver le calme et le raisonnement, pour redevenir maîtresse d'elle-même, il lui fallait moins un effort que du temps.

A la longue, elle se lassait et, voyant un banc se dresser sous l'ombre d'un platane, elle y chercha un moment de repos. Devant elle, comme une longue perspective, se déroulait une partie des boulevards; elle pouvait de loin apercevoir sa cabane, au seuil de laquelle une jeune fille de misérable apparence, avide des gains les plus modiques, avait accepté de la remplacer pendant le temps qu'elle voulait consacrer à ses affaires personnelles. Non loin d'elle, des ouvriers, distraits un moment de leurs travaux, prenaient leur repas en devisant avec gaieté. Des promeneurs passaient. Un iron-

Chambre quatre députés conservateurs sur sept.

Rien de changé, donc, numériquement parlant.

Seulement, si le succès de M. Léonce de Terves nous réjouit, et si l'échec de M. Louis Janvier de la Motte nous comble de joie, l'échec de M. Eug. Berger nous attriste fort, en nous donnant à plaindre les électeurs de la circonscription de Saumur, qui ont pu lui préférer M. Bury. — Ce n'est certes pas l'arrivée de M. Bury à la Chambre qui pourra donner quelque nouveau prestige au parti républicain, mais nous savons tous, ici, sans distinction d'opinion, ce que perd le département de Maine-et-Loire en perdant M. E. Berger.

Quant aux électeurs de la 2^e circonscription d'Angers, qui ont, une fois de plus, préféré M. Maillé à M. Fairé, ils nous permettront de leur exprimer, une fois de plus, nos très-sincères sentiments de condoléance.

Nous ne chercherons pas à le dissimuler, l'échec de M. Fairé nous est particulièrement sensible. La place de notre ami était marquée à la Chambre nouvelle. Sa parole et son talent le désignaient à tous, en première ligne, pour la défense de tous les intérêts qui nous sont chers, et plus d'un électeur regrettera certainement, demain, que la présence de M. Fairé fasse défaut à la Chambre.

Malheureusement les chiffres sont là et la majorité des électeurs de la 2^e circonscription d'Angers a cru devoir renouveler le mandat de M. Maillé.

Cela est attristant, voilà tout ce que nous pouvons dire, en présence du vote du 24 août 1884.

Quant à la 1^{re} circonscription d'Angers, M. Jules Guillon, maire d'Angers, est battu, malgré tout, par M. Th. de Soland, — et si celui-ci n'a pas retrouvé, contre le candidat républicain, la même majorité qu'en 1877, chacun sait, ici, que la différence est due à un accident matériel, dont la cause ne peut être imputée qu'à la couleur du papier de certains bulletins, qui a été l'objet d'une circulaire spéciale de M. le préfet. — L'accident a été réparé, Dieu merci, et M. Th. de Soland est réélu, haut la main, quand même. — Tout les Angevins se féliciteront de cette nouvelle victoire électorale qui leur assure la présence, à la Chambre, d'un député vraiment indépendant et vraiment libéral.

En résumé, les conservateurs angevins déplorent unanimement l'échec de M. Eugène Berger, et se réjouissent, non moins unanimement, de l'échec de M. Louis Janvier de la Motte.

Mais notre département conserve mieux sa bonne renommée que M. Gambetta n'a conservé son prestige à Paris.

(J. de Maine-et-Loire.) H. FAUGERON.

Le *Courrier d'Angers*, organe bonapartiste, publiait avant-hier un article signé de son rédacteur en chef, M. Léonce Dupont, auquel nous empruntons les lignes suivantes:

« Le seul parti qui ait été bien battu dans le combat électoral du 24 août, c'est le no-

tre. Nous n'avions qu'un seul candidat qui fut bien à nous, un candidat qui, depuis l'évolution du député de Segré, était seul à représenter le parti Napoléonien dans Maine-et-Loire; un homme des plus distingués du reste, le plus entendu, peut-être, de tous ceux que ce département avait à choisir, dans toutes les matières législatives et autres qu'un député ait à connaître. Il avait représenté le département sous l'Empire; il l'avait représenté sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon. Il avait été réélu en 1877. Personne ne faisait plus d'honneur à son mandat que l'honorable M. Berger. C'est lui que le parti conservateur s'est laissé prendre.

« Nous aurions mauvaise grâce à dissimuler les regrets profonds que nous cause cette perte. Elle est loin d'être compensée, à nos yeux, par les avantages qu'ont obtenus, dans d'autres circonscriptions, les conservateurs de diverses nuances pour qui nos amis politiques ont été sollicités de voter. Ils sont bien mal payés de leur zèle, nos amis politiques: pendant qu'à Angers, à Cholet, et même à Segré, ils apportaient à des candidatures étrangères l'appoint décisif de leurs suffrages, à Saumur, ils ne réussissaient point, malgré toutes les précautions prises par M. Berger pour ne froisser aucune de leurs susceptibilités, à défendre ce candidat contre la pression opportuniste. Ils se laissaient enlever M. Berger et donner le docteur Bury..... »

« Nous avons vu, depuis quinze jours, tout l'effort de l'opportunisme se concentrer dans l'élection de Saumur. L'administration elle-même, malgré son apparent désintéressement, ne négligeait rien pour faire échec à notre candidat. Il semblait qu'elle eût volontiers abandonné les autres circonscriptions pour être maîtresse de celle-ci. »

« C'était la tâche que s'était donnée M. le préfet Schnerb. Il n'a point mal travaillé; ce triomphe servira sans doute à assurer sa fortune politique. Il saura se faire considérer comme l'exterminateur du Bonapartisme dans un arrondissement où il était vivace. »

« Le Bonapartisme, — ajoute M. Léonce Dupont — est aujourd'hui ce qu'il était hier, en tant que nombre; s'il a perdu de sa force électorale, ce n'est point tant parce que les agents de l'opportunisme l'ont discrédité que parce que notre parti se laisse quelquefois aller à des tempéraments et à des réserves qui ne sont point de son essence, et qui, dans tous les cas, l'expérience nous le prouve, ne sont plus de saison ni dans ce département ni dans aucun autre. »

« Les candidats sont ce qu'ils sont. Ceux qui voudront gagner la confiance du suffrage universel doivent aller à lui, la tête haute et bannière déployée. Plus la situation de ce pays devient critique, plus il faut mettre de clarté dans les candidatures; il n'y a de victoire à attendre que de ces franchises allures. Et, si l'on se fait battre, on a, du moins, l'honneur d'être battu sous son drapeau et non sous le drapeau du voisin. »

M. Bury a adressé à ses électeurs la circulaire suivante:

peau de moutons noirs, conduit par un berger, suivait en bêlant la chaussée pavée sans savoir vers quelle cruelle destination il marchait si déboussé. L'étrangère ne voyait rien, n'entendait rien, n'avait qu'une pensée:

« Toujours l'échec! toujours l'incertitude! Et, pourtant, elle est dans cette ville, je le sais. Comment se fait-il?... Enfin, qu'importe? J'ai perdu huit jours et je me suis donné une ennemie... Tout est dit dans ces mots, il n'y faut plus penser... »

Soudain, se frappant le front:

« Malheureuse que je suis! Folle que je suis! Quoi! je me suis montrée maladroite à ce point! J'avais un moyen facile, un moyen infallible de m'assurer de son identité. Se peut-il que je n'y aie pas songé! Demain, je me remettrai à l'œuvre. Demain! Je suis brisée aujourd'hui. »

Elle sortit de sa poche un morceau de pain, le rompit entre ses doigts singulièrement blancs et effilés pour être ceux d'une bohémienne, et mangea en murmurant:

« J'ai pourtant assez de ce pain noir. J'ai assez de la vie que je mène. »

Quand elle eut terminé, elle ferma les yeux, se laissant aller à la fatigue qui suit une impression violente: elle resta ainsi sans se demander si c'étaient des minutes ou des heures qui s'écoulaient. Quelques femmes, de mine fort humble, étaient venues s'asseoir près d'elle.

Tout à coup, à travers la demi-somnolence qui, peu à peu, l'avait envahie, l'étrangère aperçut un groupe qui s'approchait. En avant, marchaient deux enfants à l'allure svelte et distinguée: une d'elles, la plus grande, parlait avec animation:

— Vois-tu, Joséphe, nous allons faire les voyageuses. Je serai la dame et toi ma femme de chambre. Nous reviendrons... d'où reviendrons-nous?

— De Beaupreau, comme Corentin, l'autre jour.

— De Beaupreau, oui. Nous trouverons une amie qui dira: « Comment, c'est vous, madame? »

— Mais oui, madame, c'est moi. Je descends de wagon. — Vraiment, madame, vous avez été bien longtemps absente. — Je le crois bien, madame; j'ai acheté une belle maison, j'ai fait planter tout mon jardin. — Ah! madame, que ce doit être joli chez vous! Et toi, tu diras: « Si madame ne se presse pas de monter dans sa voiture, ses chevaux vont prendre le mors aux dents. »

— Si je suis la femme de chambre, je m'appellerai Philomène. Je tiendrai Phobé, ce sera ton cheval.

— Mais non; est-ce qu'une dame qui voyage en chemin de fer a un cheval? Je monterai dans ma voiture, toi aussi, nous irons chez nous. A la seconde fois, nous arriverons de Paris. Alors, tu seras la dame et moi la domestique. Je prendrai tous les parapluies. Quand on arrive de Paris, on a toujours beaucoup de bagages.

Saumur, 22 août 1884.
Mes chers concitoyens,
Avant de vous quitter pour me rendre à la séance du Conseil général, je tiens à vous exprimer ma reconnaissance pour les nombreux suffrages que vous m'avez accordés au scrutin du 21 août.
Désormais, et grâce à vous, l'arrondissement de Saumur échappe à l'influence des partisans qui entraient la France entière vers le progrès.
Merci à vous, électeurs de la ville de Saumur, vous mes compatriotes et mes amis, qui depuis vingt ans me soutenez de vos sympathies, et par votre union, avez, avec les communes du canton Sud, décidé du sort de la journée.
Merci à ces hommes de cœur et de dévouement qui, dans tous les cantons, ont, PAR LEUR ACTIVE PROPAGANDE, pris une part si heureuse à la tâche qui vient de finir.

Chers concitoyens, le premier député républicain de Saumur ne failira pas à son mandat: tous vos efforts seront pour les intérêts généraux de notre arrondissement, pour l'affermissement et le grandeur de la République.

Chronique générale.

Gambetta, l'enfant gâté du suffrage universel, le père de la République française, a été élu dimanche dans les deux circonscriptions de sa bonne ville de Paris, à 45 voix de majorité dans l'une, et à une seule et unique voix dans l'autre.

Quelle dérision!
Quelle coïncidence! la République a été votée à une seule voix, et Gambetta, son prophète au moment de sa gloire, est passé à l'crible de la Révolution, et n'est élu qu'à une voix.

N'est-ce pas l'ironie jetée à sa politique?

N'est-ce pas une profonde atteinte à sa personnalité et un échec à des prétentions qu'il ne prenait plus la peine de cacher?

Et pourtant, que n'avait fait ce politicien pour conquérir les suffrages de Belleville! A quelles bassesses n'avait-il pas eu recours?

Ne reculant devant aucune avance, aucune promesse, adoptant même le programme de l'intransigeance et ses candidats eux-mêmes, rien ne lui coûtait.

Peine perdue, on n'a pas voulu l'écouter; on a crié: à bas le dictateur! et il s'est sauvé en apostrophant grossièrement ses électeurs.

Peine perdue, les Clémenceau, Rogues, de Filhol, Raspail, Barodet, Brelay, Harbotan et bien d'autres auxquels il tendait une main protectrice, lui ont tourné le dos et refusé connaissance.

Le suffrage universel a parlé; il a préféré Clémenceau à ce nouveau César de la démocratie et s'est détourné en passant devant ce républicain qui rêvait la dictature.

N'est-ce pas justice?

— Oui, dit Joséphe en frappant dans ses mains. Commencons. Qui va faire l'ami? Voulez-vous être l'ami, grand-père? Nous arriverons de Beaupreau.

— Oui, mon trésor.

— Et quand nous reviendrons de Paris, tu sera Miguelle. N'est-ce pas, Miguelle?

Miguelle ne répondit pas.

— Veux-tu, Miguelle?

Même silence.

— Miguelle mignonne? répéta l'enfant en relevant la voix pour mieux accentuer sa prière.

— Ah! tu m'ennuies, dit la jeune fille; tu ne fais bien faire les voyages toute seule.

Et le groupe passa. Lui ne vit l'étrangère bouillonner brusquement la tête quand le nom angélique fut ainsi jeté tout haut et répété jusqu'à trois fois. Elle se leva; elle était complètement réveillée. Elle qui, peu de temps auparavant, se disait brisée, venait de retrouver des forces. Elle laissa le groupe s'éloigner un peu, puis elle se remit à marcher. (A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Le suffrage nous apporte à son tour l'intransigeance avec Clémenceau; c'est le signe des temps et la marque des élections de 21.

Que devons-nous redouter de plus? Rien, à notre avis, n'était plus à craindre que de voir la Commune légale introduire tout doucement sa main partout, fouiller nos lois, crecheter les consciences et nous habituer peu à peu aux brevages empoisonnés. — A ce régime, nous préférons la lutte de tous les jours, les proscriptions qui vivifient et doublent l'énergie, qui rapprochent et créent de sérieuses alliances. A ce régime empoisonné, nous préférons les persécutions qui deviennent un foyer d'action et une source de réaction.

L'ÉLECTION DE BELLEVILLE.

On sait que les résultats du scrutin de la 2^e circonscription donnent lieu à des contestations très-graves. Voici les renseignements nouveaux donnés à ce sujet par la France:

« A la préfecture de la Seine, on croit que M. Gambetta a été élu avec deux ou trois voix de majorité.

« A la préfecture de police, on pense, au contraire, qu'il y a lieu à ballottage.

« Un certain nombre de bulletins portant des noms autres que ceux des candidats de la circonscription auraient été classés illégalement par les bureaux de votes parmi les bulletins nuls.

« Or, cette classification aurait modifié ainsi le chiffre nécessaire à obtenir pour avoir la majorité absolue.

« On ne connaît pas les résultats définitifs du scrutin que par la proclamation officielle des votes, contrôlés par la commission préfectorale du recensement électoral, proclamation qui ne sera faite que demain jeudi à la préfecture de la Seine. »

D'après les renseignements connus à cette heure, neuf royalistes remplacent dans neuf circonscriptions les députés républicains sortants. Voici leur nom:

Côtes-du-Nord.

M. Boscher-Delangle contre M. de Janzé.

M. Tabbé Dagorne contre M. Eyen.

Ille-et-Vilaine.

M. de La Villegentière contre M. Riban.

Haute-Loire.

M. Msiartre contre M. Binacilon.

Maine-et-Loire.

M. de Tervès contre M. Janvier de la Motte fils.

Morbihan.

M. de Mun contre M. Le Maguet, que M. Démangé avait fait triompher en 1877, et devant lequel il s'est humblement retiré en 1881, et pour cause.

M. de Lanjuinais.

Deux-Sèvres.

M. de Larochejaquein contre M. Jouffrault.

Vendée.

M. de la Claye contre M. Jenty.

Dans les Côtes-du-Nord, M. Ollivier, député royaliste invalidé à la fin de la session, est réélu.

EN AFRIQUE.

Saida, 21 août, soir.

L'escorte de l'un des deux convois partis pour Geryville, en date des 14 et 16 août, celle qui est commandée par le capitaine Corneville, est déjà rentrée à Tafaroua. L'autre, qui est commandée par le chef de bataillon Duffhol, a quitté Geryville aujourd'hui.

Malgré l'élevation de la température, la marche des convois s'est effectuée dans de bonnes conditions.

Le général Colonieu est arrivé à Mouzba revenant d'Oran. Sa colonne reprendra sa marche sur Mecheria demain, avec des vivres pour 32 jours et des approvisionnements importants pour le camp.

Tunis, 21 août, soir.

Le départ d'Ali-Bey, qui va prendre le commandement du camp chargé de pacifier le sud de la Régence, a été salué aujourd'hui par une salve de 21 coups de canons. Le ministre de la marine, Ahmed-Jamand, et le général Ben-Turquia l'accompagnent comme chefs d'état-major.

Ses troupes se composent d'environ 4,000 à 4,200 zouaves sur lesquels on ne peut guère compter, et de 400 à 500 spahis assez bons soldats.

On craint que la défection ne se mette dans les rangs de cette petite armée, et ces craintes paraissent bien fondées, malgré les assertions du gouvernement tunisien.

Un petit conflit s'est produit aujourd'hui entre l'intendance française et les autorités tunisiennes. Plusieurs bataillons devaient quitter le camp de Carthage, ce matin, pour aller garder la ligne de Zaghouan à Tunis et la ville de Hammame. Ils en ont été empêchés par le manque des charrettes destinées au transport des vivres.

Depuis plusieurs jours, un marché avait été passé avec des particuliers pour opérer ces transports. Or, ce matin, au moment du départ, on a appris que le général Ben-Turquia avait réquisitionné toutes les charrettes déjà retenues pour nos troupes. Ce général a refusé formellement de les rendre.

Une démarche a été faite au consulat de France pour empêcher au moins le renouvellement d'un pareil fait, et le consul s'est rendu au ministère tunisien pour dénoncer l'auteur de cet abus.

Nous croyons que notre consul n'a pas obtenu toutes les satisfactions qu'il désirait.

On signale une grande agitation près du Kef. Plusieurs tribus, entre autres celle des Amena, et certaines fractions de tribus restées jusqu'à présent insoumises, c'est-à-dire qui se refusent à reconnaître l'autorité du Bey, auraient, dit-on, l'intention de se joindre aux insurgés qui se proposent de défendre Kairouan si cette ville est attaquée.

Demain, deux escadrons de hussards partiront pour Zaghouan.

Mardi, 430 hommes du train des équipages quitteront la Manouba pour se rendre à Ain Draham.

D'autres détachements partant du même camp se rendront à Fernana, au Kef, à Ghardimaou et à Béja. (Agence Havas.)

Oran, 22 août.

Aucune nouvelle du Sud. Le commandant militaire a décidé la formation de nouvelles petites colonnes, dont l'emplacement sera à Lalla-Marnia, sur la frontière du Maroc. Un bataillon du 144^e, un du 49^e et un du 53^e formeront les premiers éléments de cette nouvelle colonne. La colonne du colonel de Pitray, du 2^e régiment de chasseurs d'Afrique, partie hier d'El-Aricha, dans la direction de Magoura, à l'ouest, va explorer la région limitrophe du Maroc. Son absence durera quatre jours.

Tunis, 22 août, soir.

Hier, M. Roustan a fait arrêter un officier de la marine tunisienne qui tenait des propos fanatiques et excitait les soldats à la désertion et à la révolte contre les chrétiens. Cet officier disait publiquement que tout bon Arabe devait défendre ses droits et ne pas accepter l'intervention des Français dans les affaires de la Tunisie et que tous les moyens étaient bons pour les chasser du territoire.

Le commandant des troupes de Ghardimaou demande à l'instant au chef de l'exploitation à Tunis d'envoyer un train spécial pour conduire des troupes à Souk-el-Arba; cette localité est en effet menacée par la présence d'insurgés de la tribu Amena qui ont quitté les environs du Kef. Quelques instants suffiront pour mettre le train en mesure de transporter un bataillon qui arrivera à Souk-el-Arba à deux heures du matin.

On annonce que trois cents cavaliers se sont présentés aux portes de la ville de Testour, et ont sommé les indigènes du pays de leur livrer tous les Français et les israélites pour les massacrer. Les notables leur ont répondu que les Français et les israélites s'étaient tous réfugiés sur Tunis. Alors les insurgés se sont retirés. Des troupes sont parties pour Testour.

Ali-ben-Khalifa a fait fusiller deux indigènes des Ouled-Ayar, parce qu'ils avaient répondu qu'ils ne reconnaissent comme Bey que Mohamed-el-Sadok. Le général Saussier a reconnu la nécessité d'occuper Soussa, Monastir et Medjah; il est parti samedi après avoir visité le Bey.

On télégraphie de Tunis que le consul d'Autriche à Sfax demande une forte indemnité à la France.

Préparatifs de la défense de Kairouan.

Les dernières nouvelles arrivant de Tunis sont tout particulièrement graves.

Elles confirment d'abord que tous les déserteurs et les musulmans insurgés se rendent tous à Kairouan, la ville sainte, pour la défendre contre les Français.

Mais ce qui est encore plus inquiétant, c'est qu'à Kairouan sont arrivés des ingé-

nieurs turcs qui ont assisté à la défense de Plevna et qui viennent de commencer autour de Kairouan un système de fortifications identique à celui qui a servi pour défendre Plevna.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 août.

La Bourse éprouve une certaine hésitation. Le 3 0/0 est à 117.82 1/2. L'italien fléchit à 91 fr. Le Turc fait 17.35.

Le Crédit foncier est l'objet de quelques réalisations à ses plus hauts cours, cote 1.670. Les petites coupures de 100 francs des Communales nouvelles 4 0/0 sont très-vivement recherchées par l'épargne. On demande les actions du Crédit foncier agricole d'Algérie. Les actions de la Société financière sont parfaitement tenues à 933.75.

L'action du Crédit de France se maintient avec beaucoup de fermeté à 760. On fait ensuite 762.50. Les achats du Comptant sont fort nombreux et font prévoir des cours plus élevés. La Banque de Prêts à l'industrie est à 620. Ce cours paraît définitivement conquis.

La Banque nationale ne s'éloigne pas du cours de 710. Il y a des demandes importantes à ce prix. Le Crédit foncier luxembourgeois se traite à 635. Les Bons de l'Assurance financière sont à 310.

Il y a des demandes sur les actions nouvelles du Phénix espagnol.

La Banque Transatlantique va entrer en fonctionnement.

Les actions du Crédit général français sont à 785.

L'action du Suez fait 1,900. — Lyon, 1,815; Midi, 1,280.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

La séance a été ouverte lundi à 2 h. 1/2. On a procédé à la nomination du président, des vice-présidents et des secrétaires.

M. le comte de Civrac a été élu président par 22 voix contre 3 données à M. Maillet et 1 bulletin blanc.

M. de Maillet et Bruas ont été nommés vice-présidents, le premier par 22 voix, le second par 24; contre M. Bury, 2 voix; Benoist, 4 voix; de Rochebouët, 1 voix, et 2 bulletins blancs.

M. de Sland, Grignon, de Terves ont été nommés secrétaires, les deux premiers par 23 voix, le troisième par 22.

Nous lisons dans le Journal de la Vienne:

« Voici déjà que les événements commencent à nous donner raison.

« Nous avions dit que la classe de 1876 ne serait pas libérée et nous mettions au défi le gouvernement de nous démentir.

« Nous apprenons que ordre a été donné, le 14 de ce mois, de surseoir au départ des soldats, appartenant à la classe 1876, dans les trois régiments de Poitiers.

« Qui mentait? Le Journal de la Vienne ou l'affiche préfectorale? »

Qu'en pensent les électeurs qui ont donné leur voix aux candidats républicains?

Pendant toute la période électorale, dit également l'Union de Paris, le gouvernement a démenti effrontément les bruits de mobilisation; il a même menacé de poursuivre ceux qui s'avisent d'en parler.

Or, voici ce que nous lisons dans la Vraie France, de Lille:

Samedi 20 août, un officier en uniforme, se disant envoyé par le général, s'est présenté au lycée de Lille et dans d'autres établissements, demandant à les visiter et à prendre la mesure des locaux, de façon à connaître le nombre d'hommes que l'on pourrait y loger en cas de mobilisation.

« Ces renseignements, disait-il, devaient être réunis sous quatre jours. »

Nous défions le gouvernement de nous poursuivre pour fausse nouvelle; nous sommes en mesure de prouver le fait que nous alléguons.

Cela se passait la veille même du scrutin, après tous les démentis formulés par les préfets.

Faits divers.

Une femme qui veut voter. — Le président de la troisième section (quartier des Bati-golles), à Paris, s'est vu forcé dimanche de faire expulser de la salle de vote une dame M... Agée de quatre-vingt-seize ans, qui voulait absolument déposer dans l'urne un bulletin déplié et portant en caractères immenses le nom de la citoyenne Louise Michel.

La bonne femme a protesté de toutes ses forces en réclant d'une voix mal assurée,

les facéties libérales auxquelles son gâtisme servait admirablement de cadre.

Les gardiens de la paix sont intervenus et l'ont conduite au poste.

Le problème de la sécurité des voyageurs dans les trains entre dans la phase d'application si longtemps cherchée.

Depuis longtemps déjà, la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest emploie un serre-frein à air comprimé qui donne les meilleurs résultats.

La conduite même de ce frein va être utilisée pour mettre les voyageurs en relation avec le mécanicien.

Au plafond de chaque compartiment pend une poignée que l'on tire; ce mouvement fait ouvrir un sifflet placé sur la voiture et fonctionnant par l'air comprimé emprunté à la conduite générale des freins.

La dépression ainsi produite met en jeu un deuxième sifflet placé sur la machine, et le mécanicien, averti, fait appel au chef de train. On voit que cette combinaison est d'une extrême simplicité.

Par exemple, la poignée d'alarme, une fois tirée, ne peut être remise en place par le voyageur, et le sifflet continue à se faire entendre jusqu'à ce qu'un agent soit allé le fermer à l'extérieur.

La voiture d'où est parti l'appel est donc désignée par le bruit du sifflet, et le compartiment par la position de la poignée.

Ce système, dont de nombreux essais ont eu lieu sur le train rapide du Havre, paraît réaliser toutes les conditions de simplicité et de bon fonctionnement.

CONSEILS ET RECETTES.

CONSERVATION DES RAISINS.

On devra prendre un vase de forme quelconque, et après l'avoir rempli au tiers d'eau, et après avoir mis au fond un petit morceau de charbon de bois, plonger dans ce vase l'extrémité de la branche de vigne qui supporte une ou plusieurs grappes de raisin. En plaçant ce vase dans un lieu hermétiquement clos et privé de jour et d'air, l'on peut être assuré de retrouver au bout de douze mois une grappe de raisin aussi fraîche, aussi dorée que le premier jour. (Bulletin de la Seine-Inférieure.)

COMPTOIR FINANCIER ET INDUSTRIEL

DE PARIS

28, rue de la Victoire, Paris.

Les actionnaires du Comptoir Financier et Industriel de Paris sont informés qu'un acompte de 6 fr. 25, moins l'impôt (soit net 5 fr. 65) sur l'exercice courant sera payé à partir du 31 août au siège social et dans les succursales, contre le coupon n° 6 représentant la moitié de l'intérêt à 3 0/0 sur 250 francs versés (actions au porteur).

Ce coupon, pour les actions nominatives, sera payé à raison de 6 fr. 062.

Nota. — C'est par erreur qu'une première annonce a indiqué le chiffre de 12 fr. 50 (net 11 fr. 30) qui serait applicable à des actions entièrement libérées.

Plus d'ASTHME

SUFFOCATION et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le Dr CLEBY à Marseille.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHE-BOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, gaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui,

seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation

nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PAVLART, instituteur à Eynacqas (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625 : Avignon. La Revalescière de Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies

horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de santé. — J. G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix.

rend appétit, bonne digestion et sommeil tranquille. — Chassant aux personnes les plus agitées. — CUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre mandat-poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Comm. 23, rue Saint-Jean. — Dépôt à Bessou, successeur de TARNIER, J. ROUSSEAU, pharmacien et épiciers. — Du BARRY et Co (limité) 8, rue Castiglione, Paris.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 AOUT 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.					
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	86	»	»	Comptoir d'escompte	1055	»	»	C. gén. Transatlantique	600	»	»	»	»
3 % amortissable	87 40	»	»	Crédit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez	1895	»	»	»	»
3 % amortissable nouveau	86 10	»	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1680	»	»	Société autrichienne	785	»	»	»	»
4 1/2 %	116	»	»	Obligations foncières 1877	360	»	»	OBLIGATIONS.				»	»
5 %	117 60	»	»	Obligations communales 1879	452	»	»	Est	388 50	»	»	»	»
Obligations du Trésor	512	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	450	»	»	Midi	389 50	»	»	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	511	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	760	»	»	Nord	399 25	»	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	532	»	»	Crédit mobilier	740	»	»	Orléans	391	»	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	827 50	»	»	Ouest	390	»	»	»	»
— 1865, 4 %	518	»	»	Nord	2005	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	391	»	»	»	»
— 1869, 3 %	400	»	»	Midi	270	»	»	Paris (Grande-Ceinture)	392 50	»	»	»	»
— 1871, 3 %	395	»	»	Orléans	1375	»	»	Paris-Bourbonnais	389	»	»	»	»
— 1875, 4 %	518	»	»	Ouest	876 25	»	»	Canal de Suez	580	»	»	»	»
— 1876, 4 %	516	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1555	»	»						
Banque de France	3850	»	»										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR.

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste. (S'arrête à Angers.) omnibus-mixte.

6 — 45 — — — — — omnibus-mixte.

8 — 56 — — — — — omnibus-mixte.

1 — 25 — — — — — soir, omnibus-mixte.

3 — 32 — — — — — soir, omnibus-mixte.

7 — 15 — — — — — soir, omnibus-mixte.

10 — 37 — — — — — soir, omnibus-mixte.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.

8 — 21 — — — — — omnibus.

9 — 40 — — — — — omnibus.

12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.

4 — 44 — — — — — soir, omnibus-mixte.

10 — 28 — — — — — soir, omnibus-mixte.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

VENTE PAR ADJUDICATION EN TROIS LOTS.

En l'étude de M^e LAUMONIER, Le dimanche 18 septembre 1881, à midi,

DE MAISON

Dépendances, cour et jardin,

Situés carrefour du Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levés, à l'angle de la rue du Chapeau et de la levée de Tours.

Cette maison, occupée par M. et M^{me} Michon, marchands, est parfaitement placée pour un établissement de commerce, café, restaurant. On vendrait à l'amiable. Voir, pour le lotissement, les plans affichés. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (534)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, En totalité ou par lots, au gré des acquéreurs,

LA FERME DES PETITES ENVERRIES

Située au bourg de Saint-Lambert-des-Levés,

Comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, issues, terres labourables et prés; le tout d'une contenance de 28 hectares. S'adresser à M^e MÉHOUSAS, notaire, et à M. Fernand MATHÉLIE, expert à Saumur, Grand'Rue, 75. (502)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

MAISON ET JARDIN A LOUER

A Saint-Florent. S'adresser à M^{me} veuve BERNARD-BODEAU, propriétaire à Saint-Florent, ou à M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennez.

A LOUER

Pour le 1^{er} novembre 1881. PROPRIÉTÉ

A Saint-Clément-des-Levés, sur les bords de la Loire. Comprenant très-belle maison de maître, jardins et vastes dépendances. S'adresser à M^e BOURDAIS. (514)

A VENDRE

BON CHIEN DE CHASSE. S'adresser à M. Germain Moizat, propriétaire au Coudray-Macouard.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.

LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir,

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau. S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A VENDRE

A L'ESSAI

Une Chienne couchante, deux ans, première race. S'adresser à M. BOISSONNET, Alexis, à Fosse-Bellay de Cizay (Maine-et-Loire).

A VENDRE

Un Chien épagneul, BIEN DRESSÉ. S'adresser à M. BELLODIN, au Coudray.

A VENDRE

UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE S'adresser au sacristain de la Visitation.

A VENDRE

D'OCCASION,

Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME apte à faire les recouvrements. S'adresser au bureau du journal.

LA CHASSE est formellement interdite sur la terre du Pré, commune d'Allonnes, à toute personne qui ne sera pas munie d'une permission écrite de M. de LESPAGNEUL. (539)

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANBUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR, Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

AU COIN DE RUE

Rue de la Comédie, n° 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1, En face le Square, à Saumur.

ON DEMANDE DE SUITE

1° Une première ouvrière pour Robes et Confections, très-capable; 2° Un apprenti pour le commerce. (460)

M^e CHASLE, notaire à Angers, demande un clerc pouvant faire tous les actes courants. Bons appointements. (489)

M. PAUL MÉNAGÉ, négociant à Saumur, demande un apprenti.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété. S'adresser au bureau du journal.

Maison J.-P. LAROZE & Co, Pharm^{ies}

2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre:

- Gastrites, Dyspepsies,
- Gastralgies, Digestions lentes,
- Douleurs et Crampes d'Estomac, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRETHRE ET AU GAIAC

Infailibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

LIQUIDE, le Flacon, 3 fr. — Poudre, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25. OPIAT, le Pot, 4 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS:

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

PROCHAINEMENT, OUVERTURE

DE LA BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des glèbes de flanelle. Cylindre et calendre des toiles damassées. S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

ARMES DE CHASSE

Nouveaux perfectionnements. — Tir à longue portée.



Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. GALAND, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La Maison GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, est actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique; auquel s'ajoute une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable montage de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la prompte exécution des ordres qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importance, la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemin de fer, — tout concourt à lui assurer l'efficacité de ses armes et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.

NOTA. — En s'adressant à la Maison GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à livrer, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, il est facile et plus économique de se procurer l'arme de son goût que d'en faire l'acquisition chez un marchand armurier mal assorti.

Demander par lettre Album-Galand, à M. GALAND, fabricant d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris. (448)

LOTION ÉPIDERMALE

Toutes taches de rousseur, masque et boutons, disparus en trois semaines. — Flacon : 2 fr. 50. — Constatacion médicale attestant la parfaite innocuité. — Se trouve dans toutes les bonnes maisons de parfumerie. — L'on expédie franco pour deux flacons contre mandat-poste à l'adresse de M. V. LOCHET, dépositaire général, 8, rue de Toulouse, à Rennes. — A Saumur, chez M. SARGET-GIRAULT. (486)

QUINQUINA BRAVAIS

Extrait liquide concentré de Quinquina. Tonique, Aperitif, Reconstituant. Préparé avec des écorces choisies et tiédées, les écorces sont soigneusement lavées, puis séchées à l'air libre, puis broyées dans le vide, puis tamisées à travers un tamis fin. — Dans les cas de: Anémie, Chlorose, Cachexie, Débilité, Convalescence, etc. — Dépôts principaux à Paris: 30, Av. de l'Opéra & R. Lafayette, 13. — On trouve également le Quinquina Bravais et les autres médicaments naturels de l'Annéeur, Source du VERNET, dans toutes les pharmacies.

Dépôts à Saumur, pharmacies ERNOUL, R. FRIENOUX, GABLIN.

Incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre

COSMYDOR

Les Hygiénistes de notre époque recommandent l'usage journalier de l'Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre, car elle est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et de la Santé.

Toutes les célébrités médicales ordonnent aux dames l'emploi journalier de COSMYDOR pour les soins de leur Toilette.

(En faire usage quotidiennement)

SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DE FRANCE

Entrepôt Général: 28, Rue Bergère, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Chavignos	241	39	»
Saint-Ellier	23	41	»
Faveraye	199	44	»
Faye	306	31	»
Gonnord	279	100	»
Joué Eliau	222	51	»
Saint-Lambert-du-Lattay	253	106	»
Luigné	44	33	»
Quincé	50	87	»
Rablay	57	160	»
Saulgé-l'Hôpital	105	19	»
Thouarécé	340	113	»
Vauchrétién	56	187	»
Total	3.120	1.606	»

Total de la 1^{re} Circonscription d'Angers

Canton d'AngersS.-E.	1.585	2.900	206
Canton de Chalonnes-sur-L.	8.790	1.017	»
Canton des Ponts-de-Cé	3.117	3.302	24
Canton de Thonarcé	3.120	1.606	»
Total général	9.612	7.825	230

Angers : Deuxième Circonscription

Canton d'Angers Nord-Est, canton d'Angers Nord-Ouest, canton de Tiercé, canton de Louroux-Béconnais, canton de Saint-Georges-sur-Loire.

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

M. Fairé, conservateur, **8.454** voix.

M. Maillé, républicain-radical, **10.477**

M. Chabert, socialiste, **351**

M. MAILLÉ est élu député

VOTES PAR COMMUNES

Canton d'Angers, Nord-Est

Inscrits, »»»»» — Votants, »»»»»			
	Fairé	Maillé	Chabert
Angers Nord-Est	1.776	3.879	165
Saint-Barthélemy	213	88	1
Écouflant	127	71	»
Pellouailles	62	61	»
Le Plessis-Grammoire	176	78	»
Sarrigné	13	74	»
Saint-Sylvain	234	135	1
Villevêque	244	154	»
Total	2.845	4.538	167

Canton d'Angers, Nord-Ouest

Inscrits, »»»»» — Votants, »»»»»			
Angers Nord-Ouest	785	1.897	184
Avrillé	158	60	»
Beaucouzé	136	38	»
Bouchemaine	192	73	»
Cantenay-Épinard	135	77	»
Juigné-Béné	80	52	»
St-Lambert-la-Potherie	80	56	»
La Meignanne	130	87	»
La Membrolle	103	49	»
Montreuil-Belfroy	31	35	»
Le Plessis Macé	71	17	»
Total	1.901	2.441	184

Canton de Tiercé

Inscrits, »»»»» — Votants, »»»»»			
Briollay	411	128	»
Cheffes	169	157	»
Écuillé	110	28	»
Feneu	160	163	»
Montreuil-sur-Loir	81	84	»
Soucelles	118	124	»
Soulaire-et-Bourg	154	118	»
Tiercé	372	170	»
Total	1.275	977	»

La Tessouaite	125	27
Tout-le-Monde	394	101
Trémentines	263	94
Vezins	334	47
Zuernay		
Total	3.596	2.789

Canton de Montfaucon

Inscrits, 4.822. — Votants, 3.380

Saint-André-de-la-Marche	233	33
Saint-Crespin	161	26
Saint-Germain	234	40
Le Longeron	324	55
Saint-Macaire	409	42
Montfaucon	86	67
Montigné	166	52
La Renaudière	166	14
La Romagne	162	108
Roussay	213	50
Tilliers	123	183
Torfoü	364	47
Total	2.641	717

Total de la Première Circonscription de Cholet

Canton de Chemillé	2.843	664
Canton de Cholet	3.696	2.789
Canton de Montfaucon	2.641	717
Total général	9.180	4.170

Cholet : Deuxième Circonscription

Canton de Beaupreau, canton de Champtoceaux, canton de Montrevault, canton de Saint-Florent-le-Vieil.

Inscrits, 19.465. — Votants, 14.370.

M. H. Durfort de Civrac, royaliste, **11.139** voix

M. A. Janvier de la Motte, rép., **3.082**

M. DURFORT DE CIVRAC est élu.

VOTES PAR COMMUNES

Canton de Beaupreau

Durfort de Civrac	A Janvier	
Andrezé	358	1
Beaupreau	807	69
Bégrolles	243	43
La Chapelle-du-Genêt	194	28
Gesté	426	189
Jallais	651	128
La Jubaudière	178	16
Saint-Légers	86	70
Le May	322	130
Saint-Philibert-en-Mauge	82	12
Le Pin-en-Mauge	226	13
La Poitevinière	386	5
Villedieu	239	76
Total	4.208	780

Canton de Champtoceaux

Inscrits, 3.722. — Votants, 2.370		
Bouzellé	220	57
Champtoceaux	84	266
St-Christophe-de-la-Couperie	90	23
Dran	162	121
Landemont	213	54
St-Laurent-des-Autels	200	33
Liré	227	150
Saint-Sauveur-de-Landemont	179	8
La Varenne	76	186
Total	1.451	898

Canton de Gennes

Inscrits, »»»»» — Votants, »»»»»

Ambillon	199	55
Chemellier	115	41
Chenechutte-les-Tuffeaux	54	180
Coutures	34	115
Gennes	221	224
Saint-Georges-des-Sept-Voies	134	93
Greziillé	142	41
Louerre	152	40
Noyant	47	7
Le Thoureil	92	61
Trèves-Gunault	83	112
Total	1.283	969

Canton de Montreuil-Bellay

Inscrits, »»»»» — Votants, »»»»»

Antoigné	»»»	»»»
Brezé	»»»	»»»
Brossay	»»»	»»»
Cizay	»»»	»»»
Le Coudray-Nacouard	»»»	»»»
Courechamps	»»»	»»»
Saint-Cyr-en-Bourg	»»»	»»»
Épiels	»»»	»»»
Saint-Just-sur-Dives	»»»	»»»
Saint-Macaire-du-Bois	87	74
Méron	»»»	»»»
Montreuil-Bellay	191	357
Le Puy-Notre-Dame	»»»	»»»
Le Vaudelnay-Rillé	»»»	»»»
Total	»»»	»»»

Cantons de Saumur

Inscrits, »»»»» — Votants, »»»»»

Ville de Saumur	551	1.947
NORD-EST		
Allonnes	292	237
Bram-sur-Allonnes	188	141
La Breille	54	60
Neuillé	98	97
Varennes-sous-Montsoreau	144	302
Villebermer	133	130
Vivy	189	133
NORD-OUEST		
St-Clément-des-Lévées	141	181
St-Lambert-des-Lévées	189	298
St-Martin-de-la-Place	127	110
Les Rosiers	437	150
SUD		
Artannes	25	22
Bagneux	76	222
Chacé	81	80
Dampierre	59	93
Distré	88	152
Fontevraut	144	271
St-Hilaire-St-Florent	108	196
Montsoreau	42	170
Parnay	31	110
Rou-Marson	35	97
Souzay	56	115
Turquant	37	116
Varrains	157	118
Verrie	31	51
Total	3.513	3.751

Cantons de Vihiers

Inscrits, »»»»» — Votants, »»»»»

Aubigné	89	41
Cernusson	58	40
Les Cerqueux-s.-Passavant	95	74
Cléré	88	38
Coron	156	253
La Fosse-de-Tigné	40	47

La Jaille-Yvon	107	31
Le Lion-d'Angers	376	247
Montreuil-sur-Maine	131	54
La Pouéze	150	204
Pruillé	75	71
Vern	241	198
Total	1.707	1.171

Canton de Pouancé

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

Armaillé	70	65
Bouillé Ménard	97	121
Bourg-l'Évêque	23	53
Carbay	43	16
Chapelle-Hulin	35	36
Chazé-Henri	163	62
Combrée	169	128
Grugé-l'Hôpital	83	69
Saint-Michel-et-Chanveau	88	59
Noellet	132	59
Pouancé	409	268
La Prévière	47	30
Le Tremblay	144	34
Vergennes	41	57
Total	1.514	1.057

Canton de Segré

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

Aviré	»»»	»»»
Le Bourg-d'Iré	210	86
La Chapelle-ur-Oudon	113	51
Châtelais	134	101
La Ferrière	67	47
Sainte-Gemmes-d'Andigné	213	65
L'Hôtellerie-de-Flée	112	36
Marans	159	5
Lonvaines	»»»	»»»
Saint-Martin-du-Bois	178	70
Montguillon	27	69
Noyant-la-Gravoyère	99	55
Noyseau	82	80
Saint-Sauveur-de-Flée	70	77
Segré	261	352
Total	»»»	»»»

Total de l'arrondissement de Segré

Canton de Candé	»»»	»»»
Canton de Châteauneuf	»»»	»»»
Canton de Lion-d'Angers	»»»	»»»
Total	»»»	»»»

Vernoil-le-Fourrier	53	305
Total	954	2.443

Canton de Noyant

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

Anverse	61	158
Breil	34	116
Broc	71	121
Chalonnes-sous-le-Lude	23	63
Chavagnes	»»»	»»»
Chigné	71	109
Denezé	16	141
Genneteil	13	176
Lasse	»»»	»»»
Linzières-Bouton	6	52
Meigné	59	133
Méon	29	103
Noyant	86	287
Parcé	96	274
La Pellerine	12	54
Total	»»»	»»»

Canton de Seiches

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

Banné	115	123
Beauvau	32	67
La Chapelle-Saint-Laud	81	71
Chaumont	88	7
Cornillé	45	92
Corzé	182	114
Fontaine-Milon	24	111
Jarzé	195	220
Lésigné	41	101
Lué	66	26
Marcé	102	98
Seiches	179	165
Sermaise	7	97
Total	1.157	1.301

Total de l'arrondissement de Baugé

Canton de Baugé	854	2.828
Canton de Beaufort	1.417	1.971
Canton de Durtal	»»»	»»»
Canton de Longué	954	2.443
Canton de Noyant	»»»	»»»
Canton de Seiches	1.157	1.301
Total général	»»»	»»»

RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE MAINE-ET-LOIRE

Inscrits, — Votants,

ÉLUS : MM. Th. de Soland, Maillé, de Maillé, de Civrac, Bury, Benoist, Léonce de Terves

ANGERS, 1 ^{re} Circonscri.	DE SOLAND,	9,612 voix.	GUITTON,	7,825 voix.
			CHABERT,	230 voix.
ANGERS, 2 ^e Circonscri.	FAIRÉ,	7,454 voix.	MAILLÉ,	10,477 voix.
			CHABERT,	351 voix.
CHOLET, 1 ^{re} Circonscri.	A. DE MAILLÉ,	9,180 voix.	GAZEAU,	4,170 voix.
CHOLET, 2 ^e Circonscri.	DURF. DE CIVRAC,	11,139 voix.	A. J. DE LA MOTTE,	3,082 voix.
SAUMUR	BERGER,	10,831 voix.	BURY,	11,222 voix.
SEGRÉ	Léonce de TERVES,	7,545 voix.	L. J. DE LA MOTTE,	6,430 voix.
BAUGÉ	A. D'ANDIGNÉ,	6,762 voix.	BENOIST,	11,492 voix.

CHEMILLÉ. — *Marché du 18 août.*

Froment, 1^{re} qté, 23 50 l'hect. — 2^e qté, 23 » ».

MONTREVAULT. — *Marché du 17 août.*

Froment nouveau 23 75 l'hect., vieux » » l'hect.

NANTES. — *Marché du 20 août.*

Voici les cours du jour : Farine de Loire, 68 à 69. — De Sarthe, 70 à 71, les 159 k.

Froment 24 64 à 25 95. — Seigle » » à » ».

ANIMAUX DE BOUCHERIE.

Marché du 19 août.

Bœufs, amenés, 62, vendus, 31, poids moy. 538 k.

LAVAL. — *Marché du 20 août.*

Marché bien approvisionné. Vente active et cours fermes.

Bulletin météorologique du 22 août.

Une nouvelle dépression venue par l'Atlantique a son centre ce matin sur la mer d'Irlande à 756 m/m.

Bulletin commercial du 22 août.

Vins. — La veraison a fait de grands progrès dans

tous les vignobles pendant cette semaine, elle a été activée par une pluie chaude qui est tombée de temps à autre, fort à propos et par une température orageuse

Jamais évaluation avant cueillette n'a été plus difficile à faire, tant sont et seront grandes les différences de rendement dans les diverses localités d'une même région.

En Bourgogne, rien à signaler, les transactions sont inactives, les vignes profitent d'une température plus clémente.

A Paris, les affaires ont été assez suivies, tant à Bercy qu'à l'Entrepôt, par suite des achats faits par les détaillants de Paris et de la Banlieue, dont les approvisionnements commencent à s'épuiser.

Cours officiels de la Bourse.

Coiza en fûts, disponibles, 82 » ». — D^e en tonnes, 84 » ».

116 » » à » ». — Certificats de sortie nouveau, 40 » » à » ».

Marché aux bestiaux de la Villette du 22 août.

Bœufs, amenés 3,083, poids moyen 340, prix du kil., 1^{re} qté 1 62, 2^e 1 46, 3^e 1 20, prix extrêmes 1 15 à 1 66.

Vaches, amenées 1990, poids moyen 235, prix du kil., 1^{re} qté 1 54, 2^e 1 30, 3^e 1 » », prix extrêmes » 90 à 1 56.

Taureaux, amenés 202, poids moyen 360, prix du kil., 1^{re} qté 1 22, 2^e 1 06, 3^e » 98, prix extrêmes » 94 à 1 26.

Veaux, amenés 1246, poids moyen 72, prix du kil., 1^{re} qté, 1 90, 2^e 1 74, 3^e 1 30, prix extrêmes 1 20 à 2 » ».

Moutons, amenés 26,137, poids moyen 19, prix du kil., 1^{re} qté, 1 96, 2^e 1 75, 3^e 1 44, prix extrêmes 1 34 à 2 02.

Porcs gras, amenés 1,301, poids moyen 81, prix du kil., 1^{re} qté, 1 78, 2^e 1 68, 3^e 1 62, prix extrêmes 1 56 à 1 82.

Amenés, 33,159. — Vendus 29,781.

Provenances principales.

Bœufs. — 89 auvergnats, 118 berrichons, 9 bour-

onnais, 149 bretons. » » charentais, 242 limousins, 317 charolais et nivernais, 151 choletais, 890 normands, 33 garonnais, » mancaux, 85 nantais et vendéens, » » de qualité inférieure, » » italiens, » » américains, » » sardes, » » allemands, » » sucriers.

Moutons. — 200 Aisne et Somme, 5,000 auvergnats et gascons, 1000 métis de Brie et Beauce, 1,532 berrichons et dorachons, 1256 champenois et bourguignons, 1104 nivernais et bourbonnais, » » Nord et Pas-de-Calais, » » algériens, » » belges, 3208 hongrois, » » italiens, » » prussiens, 3337 russes, 3428 allemands, » » autrichiens, » » Luxembourg, » » espagnols,

Bulletin de la Bourse du 22 août.

On a débüté aux environs des derniers cours de samedi; il s'est presque aussitôt produit des réalisations et le marché s'est auordé.

Le 5 0/0 finit à 118,05, le 3 0/0 à 86,10, l'Emprunt à 86,27, l'Amortissable à 87,60.

Les Consolidés anglais sont remis en baisse de 3/16 à 100 1/8. La banque de France s'est approchée de 5,900; l'Union a touché 1,700 et finit à 1,630.

Les autres institutions de crédit donnaient lieu à peu d'affaires.

Les chemins de fer ont également suivi l'influence de la baisse générale.

On offrait le 5 0/0 Italien à 91,30, le 5 0/0 Turc à 17,45, le Suez à 1,907.

Le Gérant: G. PIQUET.

Angers, imp. Germain et G. Grassin, rue Saint-Laud

ANNONCES

Etudes de M^e BOUGÈRE, notaire à Angers, rue Haute-Saint-Martin, n^o 21, et de M^e RICOU, avoué à Angers, rue Haute-du-Mail.

à vendre par adjudication

Même sur une seule enchère

Le mercredi 7 septembre 1881 à midi Les Immeubles ci-après, situés à Angers.

Premier Lot

Maison, rue du Pin, 7, d'un revenu de 720 fr. Sur la mise à prix de 7,000 fr.

Deuxième Lot

Maison, rue du Pin, 5, d'un revenu

de 725 fr. Sur la mise à prix de 7,000 fr.

Troisième Lot

Maison, rue des Pépinières, 29, d'un revenu de 1,200 fr. Sur la mise à prix de 12,000 fr.

Quatrième Lot

Maison, rue des Pépinières, 31, d'un revenu de 1,600 fr. Sur la mise à prix de 16,000 fr.

Cinquième Lot

Maison, rue des Pépinières, 35, d'un revenu de 550 fr. Sur la mise à prix de 5,000 fr.

Pour plus amples renseignements, voir les placards-affiches.

S'adresser à M^e Bougère, notaire, dépositaire du cahier des charges, et à M^e Ricou, avoué.

L 24, 31 a., 5 s.

Lotion Épidermale

Toutes taches de roux-seur, masque et boutons disparus en trois semaines, façon : 2 fr. 50. Constatations médicales attestant la parfaite innocuité. Se trouve dans toutes les bonnes maisons de parfumerie.

27,30 jt. 3,6,10,13,17,20,24, 27 a.

MAGASIN DES DEMOISELLES

BUREAUX 51, rue Laffite, PARIS

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois par livraisons grand in-8^o

GRAVURES DE MODES ET PLANCHES DE TAPISSERIE COLORIÉES AQUARELLES, GRAVURES, NOUVEAUTÉS POUR PIANO ET CHANTS, ALBUMS DE PETITS OUVRAGES PLANCHES DE CONFECTIONS, CROCHET ET FILET; PATRONS, ETC.

Par le choix de ses articles et de ses morceaux de musique, par la variété de ses dessins et de ses patrons, le MAGASIN DES DEMOISELLES offre aux familles le double attrait d'un Journal littéraire intéressant et d'un Journal de modes complet.

1881, 37^e année. — Paris, 15 fr.; Départ., 18 fr. par an.

On peut s'abonner séparément à l'édition mensuelle du 10 (Paris 10 fr., Départ., 12 fr., en un mandat-poste), et à celle du 25 (Paris, 7 fr., Départ. 8 fr.) Envoi d'un spécimen contre un timbre de 15 centimes.

Librairie GERMAIN et G. GRASSIN Rue Saint-Laud, Angers

VIENT DE PARAÎTRE :

ÉMIGRATION et CHOUANNERIE

Mémoires du général Bernard de la Frégeolière

Publiés par M. le vicomte Reynold de la Frégeolière. Un beau volume in 8^o avec gravure, 8 fr.

Il a été tiré un petit nombre d'exemplaires sur papier de Hollande, numérotés. — Prix: 20 fr.

Les

Origines de la France contemporaine, par H. TAINE.

Révolution, tome II. — La Conquête Jacobine. Un volume in-8^o: 7 fr. 50.

Table of financial data including 'BOURSE DU 22 AOÛT', 'ACTIONS', 'OBLIGATIONS FRANÇAISES', and 'OBLIGATIONS ÉTRANGÈRES' with columns for various market metrics like 'Hausse', 'Baisse', 'Précéd. clôture', and 'Dernier cours'.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS — Élections du 21 Août 1881

VILLE D'ANGERS

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»
 Nord-Est: Inscrits, »»»» — Votants, »»»»
 FAIRÉ, 1.776. — MAILLÉ, 3.879. — CHABERT, 163
 Nord-Ouest, Inscrits, »»»» — Votants, »»»»
 FAIRE, 785. — MAILLÉ, 1.896. — CHABERT, 184
 Sud-Est. Inscrits, »»»» — Votants, »»»»
 DE SOLAND, 931. — GUITTON, 2.207
 CHABERT, 79

Angers: Première Circonscription

Canton Sud-Est, canton de Chalonnes-sur-Loire, canton des Ponts-de-Cé, canton de Thouarcé

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»
M. Th. de Soland, 9.612 voix
M. Guilton, 7.823
M. Chabert, 230

M. TH. DE SOLAND est élu député

VOTE PAR COMMUNES

Canton d'Angers Sud-est

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

	De Soland	Guilton	Chabert
Angers, Sud-Est,	931	2.207	79
Andard,	172	81	»
Brain-sur-l'Aution,	265	96	»
Trélazé,	217	516	127
Total	1.585	2.900	206

Canton de Chalonnes-sur-Loire

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

Saint-Aubin de Luigné,	669	555	»
Chalonnes-sur-Loire,	239	92	»
Chaufonds,	224	78	»
Denée,	293	66	»
Rochefort-sur-Loire,	365	226	»
Total	1.790	1.017	»

Canton des Ponts-de-Cé

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

Blaison,	182	144	»
La Bohalle,	178	72	»
La Daguenière,	141	116	6
Sainte-Gemmes,	235	48	»
Gohier,	53	20	»
Saint-Jean-de-la-Croix,	57	13	»
Saint-Jean-des-Mauvrets,	88	186	»
Juigné-sur-Loire,	88	186	1
Saint-Mathurin,	427	235	»
Saint-Melaine,	32	39	»
La Ménitré,	396	151	»
Mozé,	255	119	»
Mûrs,	256	137	»
Les Ponts-de-Cé,	412	424	»
Saint-Remy-la-Varenne,	89	158	»
Saint-Saturnin,	114	115	»
Soulaines,	96	69	»
Saint-Sulpice,	34	30	»
Total	3.117	2.302	24

Canton de Thouarcé

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

Notre-Dame-d'Alençon	71	51	»
Les Allués,	73	79	»
Beaulieu,	210	91	»
Beaulieu-sur-Loire,	100	100	»
Beaulieu-sur-Loup,	100	100	»
Total	554	421	»

Canton du Louroux-Béconnais

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

	Fairé	Maillé	Chabert
St-Augustin des-Bois,	74	128	»
Bécon,	136	322	»
St-Clément-de-la-Place,	126	203	»
La Cornuaille,	133	120	»
Louroux Béconnais,	451	219	»
St-Sigismond,	87	48	»
Villemoisan,	»	114	»
Total	1.007	1.154	»

Canton de Saint-Georges-sur-Loire

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

Behuard,	31	36	»
Champocé,	255	163	»
St-Georges-sur Loire,	385	243	»
St-Germain-des-Prés,	149	198	»
Ingrandes,	109	165	»
St-Jean-de-Linières,	29	54	»
St Léger des-Bois,	54	105	»
St Martin-du-Fouilloux,	94	94	»
La Possonnière,	212	114	»
Savennières,	108	197	»
Total	1.426	1.369	»

Total de la deuxième circonscription d'Angers

Cant. d'Angers Nord-Est,	2.845	4.536	167
— Nord-Ouest,	1.901	2.441	185
Canton de Tiercé,	1.275	977	»
Cant. du Louroux-Béconnais,	1.607	1.154	»
Cant. de St-Georges-s-Loire,	1.426	1.369	»
Total général,	8.454	10.477	351

Cholet: Première Circonscription

Canton de Chemillé, canton de Cholet, canton de Montfaucon

Inscrits, 17.677. — Votants, 13.331
M. A. de Maillé, royaliste, 9.180 voix.
M. Gazeau, républicain, 4.170

M. DE MAILLÉ est élu

VOTES PAR COMMUNES

Canton de Chemillé

Inscrits, 4.374. — Votants, 3.639

	A. de Maillé	Gazeau
La Chapelle-Rousselin,	174	17
Chemillé,	599	441
Sainte-Christine,	222	9
Cossé,	82	28
Les Gardes,	133	39
St-Georges-du-Puy-de-la-Garde,	138	14
La Jumellière,	412	5
Saint-Lezin,	222	5
Melay,	271	28
Neuvy,	283	7
La Tourlandry,	297	71
Total	2.843	664

Canton de Cholet

Inscrits, 8.481. — Votants, 7.780

Les Cerqueux-de-Maulévrier,	145	8
Chanteloup,	149	80
Cholet,	1.037	2.040
Saint-Christophe-du-Bois,	180	42
Maulévrier,	350	42
Total	2.061	2.012

Canton de Montrevault

Inscrits, 4.265. — Votants, 3.189

	Durfort de Civrac	A. Janvier
La Boissière Saint-Florent,	116	23
Chaudron,	335	63
La Chaussaire,	105	122
Le Fief-Sauvin,	443	10
Le Fueille,	328	45
Montrevault,	106	82
Saint-Pierre-Montlimart,	330	25
Le Puizet-Doré,	152	5
Saint-Quentin-en-Mauges,	229	58
Saint-Rémy-en-Mauges,	315	26
La Salle et Chapelle-Aubry,	253	2
Total	2.712	461

Commune de Saint-Florent-le-Vieil

Inscrits, 5.154. — Votants, 3.741

Beausse,	87	22
Botz,	144	69
Bourgneuf,	163	6
La Chapelle-Saint-Florent,	295	25
Saint-Florent-le-Vieil,	343	162
Saint-Laurent-de-la-Plaine,	231	41
Saint-Laurent-du-Mottay,	261	22
Le Marillais,	186	9
Le Mesnil,	281	76
Montjean,	241	377
La Pommeraye,	536	134
Total	2.268	943

Total de la deuxième circonscription de Cholet

	Durfort de Civrac	A. Janvier
Canton de Beaupreau,	4.208	780
Canton de Champocéaux,	1.451	898
Canton de Montrevault,	2.712	461
Canton de St-Flor-le-Vieil,	2.768	943
Total général,	11.139	3.082

Il manque deux communes

Arrondissement de Saumur

Canton de Doué-la-Fontaine, canton de Gennes, canton de Montreuil-Bellay, canton de Saumur, canton de Vihiers.

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

M. E. Berger, bonapartiste, 10.831 voix
M. Bury, républicain, 11.222
 M. BURY, républicain, élu

VOTES PAR COMMUNES

Canton de Doué-la-Fontaine

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

	Berger	Bury
Brigné,	67	57
Concourson,	85	120
Denezé,	81	80
Doué,	328	405
Douces,	152	156
Les Forges,	32	23
Saint-Georges-Châtelais,	141	87
Louresse-Rocheménier,	181	18
Martigné-Briand,	315	178
Meigné,	53	25
Montfort,	17	18
Soulanger,	91	110
Les Tignes,	55	112
Total	1.594	801

Berger Bury

St-Hilaire-du-Bois,	281	55
Montilliers,	227	44
Nueil,	280	169
Passavant,	60	25
St-Paul-du-Bois,	157	65
La Plaine,	124	120
La Salle-de-Vihiers,	173	98
Somloire,	220	51
Tancoigné,	57	67
Tigné,	203	100
Trémont,	81	53
Vihiers,	125	292
Le Voide,	127	66
Total	2.635	1.699

Total de l'arrondissement de Saumur

Canton de Doué,	»»»»	»»»»
Canton de Gennes,	»»»»	»»»»
Canton de Montreuil,	»»»»	»»»»
Canton de Saumur,	»»»»	»»»»
Canton de Vihiers,	»»»»	»»»»
Total général.	»»»»	»»»»

Arrondissement de Segré

Canton de Candé, canton de Châteauneuf, canton du Lion-d'Angers, canton de Pouancé, canton de Segré.

Inscrits, 17.254. — Votants, 14.219
M. L. de Terves, royaliste, 7.545 voix.
M. L. Janvier de la Motte, rép., 6.430
 M. L. DE TERVES est élu député

VOTES PAR COMMUNES

Canton de Candé

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

	L. de Terves	L. Janvier
Angrie,	193	178
Candé,	191	254
Chazé-sur-Argos,	324	54
Freigné,	229	183
Loiré,	302	63
La Potherie,	355	69
Total	1.594	801

Canton de Châteauneuf-sur-Sarthe

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

Brissarthe,	66	159
Champigné,	118	245
Chanteussé,	43	98
Châteauneuf,	86	305
Chemiré,	21	76
Chenillé-Changé,	27	35
Cherré,	102	76
Contigné,	110	154
Juvardeil,	65	219
Marigné,	87	191
Miré,	148	72
Querré,	30	76
Sceaux,	27	158
Scourdes,	70	70
Thorigné,	25	102
Total	1.025	2.036

Canton du Lion-d'Angers

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

Andigné,	100	22
Brain-sur-Lonzaune,	120	22
Total	220	44

L. de Terves L. Janvier

Canton de Pouancé, »»»» — Votants, »»»»
 Canton de Segré, »»»» — Votants, »»»»
Total général, »»»» — Votants, »»»»

Arrondissement de Baugé

Canton de Baugé, canton de Beaufort, canton de Durtal, canton de Longué, canton de Noyant, canton de Seiches.

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»
M. A. d'Andigné, 6.762 voix.
M. Benoist, républicain-radical, 11.492
 M. BENOIST est élu député.

VOTES PAR COMMUNES

Canton de Baugé

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

	A. d'Andigné	Benoist
Baugé,	188	601
Bocé,	33	187
Chartrené,	18	29
Chevire-le-Rouge,	154	248
Clefs,	43	271
Cuon,	49	156
Échemiré,	31	121
Fougeré,	70	326
Guédeniau,	12	192
St-Martin-d'Arcé,	22	52
Montpollin,	18	39
Pontigné,	77	74
St-Quentin-lès-Beaurepaire,	9	85
Le Vieil-Baugé,	63	304
Volandry,	27	143
Total	854	2.828

Canton de Beaufort

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

Beaufort,	518	501
Brion,	177	173
Corné,	137	397
Fontaine-Guérin,	155	132
Gée,	58	34
St-Georges-des-Bois,	54	78
Mazé,	258	655
Total	1.417	1.971

Canton de Durtal

Inscrits, »»»» — Votants, »»»»

Baracé	152	51
Daumeray,	200	153
Durtal,	546	235
Étriché,	208	80
Huillé,	77	79